



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS
ET INSTALLATIONS SPORTIVES - FAFA

PV Réunion plénière N° 02

Réunion du mercredi 27 Novembre 2024

Lieu : Siège du D. E. F. à 10 h 00

Président : M. Patrick LEBRET.

Membres participants :

Mme Muriel FARCY – MM. Raymond BENOIT – Laurent FOLLIN – Pierre MORICEAU – Olivier PRUVEL – Marc ROUTIER.

Membres absents excusés :

MM. Roland CANTAIS – Bruno BACHELET – Patrick LANCINI – Christophe OLIVIER

Invités à la réunion :

M. Bruno FARINA - Commission de Gestion des Compétitions

M. Daniel RESSE - Commission de Gestion des Compétitions

M. Jean Michel BERLY – Président de la CRTIS

Mme Ophélie DREUX – Secrétaire de la CRTIS

Mme Gladys ESPRIT – Directrice du DEF

Assistent à la réunion :

Mme Karine PAIS – Coresponsable de pole juridique et réglementaire

M. Pascal LEBRET, Coresponsable de pole juridique et réglementaire

*Les décisions, ci-après, de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** (sauf indication particulière et délai réduit figurant au PV de l'affaire concernée) à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

En ouverture de séance, le Président **Patrick LEBRET** accueille ses collègues, remercie les personnes présentes.

ADOPTION DU P. V.

- P. V. réunion plénière N° 01 du 4 Septembre 2024 - publié le 25 Septembre 2024 sur le site du DEF

Le Procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

CIVILITES :

Le président et les membres de la CDTIS félicitent le Comité de Direction du DEF et tous ses membres pour leur élection pour la nouvelle mandature 2025 – 2028 à la tête du DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL.

Le président du DEF et les membres de la CDTIS félicitent, **M. Patrick LEBRET** et **M. Pierre MORICEAU**, membres de la CDTIS pour leurs médailles du DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL.

AFFAIRES EXAMINEES

Election du bureau

Le poste de secrétaire est vacant et fera l'objet d'une élection lors d'une prochaine réunion.

Le représentant de la CDTIS de l'Eure à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives est **M. Raymond BENOIT**.

Intervention de M. Marc ROUTIER

Nomination de deux Coresponsables de pôle dans chaque Pôle du DEF, pour le Pôle Juridique et Règlementaire, c'est Mme Karine PAIS qui rejoint Pascal LEBRET.

Nomination de Mme Gladys ESPRIT en tant que Directrice du DEF et nomination de Mme Muriel FARCY en tant que Responsable Administrative du DEF (à partir du 1^{er} janvier 2025).

La présence à cette réunion de M. Jean Michel BERLY, Président de la CRTIS et de Mme Ophélie DREUX, Secrétaire de la LFN, a pour but d'harmoniser les travaux entre la LFN et le DEF.

Réunion du Comité de Direction du DEF le 18 décembre 2024 pour valider les commissions de la nouvelle mandature.

Le Président insiste sur le fait que tous les membres de la commission CDTIS doivent être autonomes pour faire les visites et les dossiers de visites de terrains ainsi que les visites d'éclairage et les dossiers d'éclairages en s'appuyant sur le travail de Mme Muriel FARCY pour toute la partie administrative.

Enfin, il souligne que les Districts ne sont pas là pour palier le travail de la Ligue.

Il procède ensuite à la remise de trophées à M. Patrick LEBRET et M. Pierre MORICEAU qui cessent leur fonction avec cette nouvelle mandature.

Dossiers FFA :

Plusieurs dossiers sont en cours de montage par les mairies et les clubs.

Dossiers FOOT 5 terminés :

BOURNEVILLE SAINTE CROIX – Visite faite, Dossier transmis à la LFN
IGOVILLE
VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON
ANGERVILLE LA CAMPAGNE

Dossiers FOOT 5 en cours :

Pour les terrains FOOT 5, les études d'éclairément sont obligatoires ainsi que la pose des autocollants de l'ANS et FFF et partenaires

PERRIERS SUR ANDELLE – FINI – Dossier envoyé à la LFN

BEUZEVILLE – En cours

MONFORT SUR RISLE – En cours

CHARLEVAL – En cours

PONT DE L'ARCHE – FINI – Dossier en cours – manques photos avec stickers

Projets FOOT 5 enregistrés sur le logiciel FAFA :

PONT AUDEMER

ROUTOT

GAILLON

MONTFORT SUR RISLE

TREIST – EN - OUCHE

RUGLES

CHARLEVAL

La gestion du planning d'occupation des terrains FOOT 5 fait partie de la convention, les clubs doivent veiller à ce qu'ils aient suffisamment de créneaux.

Financement des terrains FOOT 5 :

40% - A.N.S.

20% - Département

20% - Région

20% - Commune

Montée de club :

SAINT MARCEL – Demande de la LFN pour visiter le stade dans l'éventualité de la montée en R1

(Stade en T5 à passer en T3)

Se déplacer conjointement district et ligue pour statuer sur les modifications

Actuellement, ils ont une dérogation de la LFN.

Dossiers en cours

SAINT LUBIN DES JONCHERETS – Stade NESPOULOUS – Dossier transmis à la LFN – A visiter après les modifications demandées

SAINT PIERRE LA GARENNE – Dossier transmis à la LFN, terrain homologué jusqu'au 06/05/2034

MONFORT SUR RISLE – Dossier transmis à la LFN, terrains homologués jusqu'au 11/06/2034

BOURNEVILLE – Dossier transmis à la LFN, terrains homologués jusqu'au 11/06/2034

PITRES – Stade + Gymnase – Dossier en cours

MESNIL SUR L'ESTREE – Dossier transmis à la LFN, terrains homologués jusqu'au 11/03/2034

LOUVIERS – Dossier transmis à la LFN

MUIDS – Dossier transmis à la LFN

PREY – Dossier transmis à la LFN

Terrains en défaut

Exemple :

Buts trop bas, 2,5 m sans obstacle pas respecté etc...

- Pour la mesure des Buts, une marge + ou – 4 cm pour cote de 2,44 cm de hauteur. (De 2,40 à 2,48 cm tolérée)

- Transférer à la commission de Gestion des compétitions les terrains dont la hauteur des buts n'est pas conforme pour information et actions.

- La CDTIS fait un courrier ou mail à la commission de Gestion des compétitions pour qu'elle envoie un courrier par Mail au club en défaut
- Un courrier avec ultimatum sera envoyé aux Mairies et aux Clubs concernés par le manque des documents pour finaliser les dossiers ou des problèmes de sécurité.

Il reste 4 Terrains encore en **ROUGE** dans « STADIUM ».

Terrains non utilisés

CAMPIGNY – Plus d'activité sur ce terrain – Terrain entretenu – Voir avec la Mairie (Courrier)

Dossiers d'éclairage :

En ce qui concerne l'éclairage, avant la fabrication, pour toutes créations, il faut un avis préalable obligatoire et une étude d'éclairage et c'est la CRTIS qui l'interprète.

Bilan des classements des installations plus homologués ou bientôt plus homologués :

- Garenes sur Eure :

Stade Maurice Martin : NNI : 272780101 + 272780102 – Fait le 5 Juillet Envoyé à la LFN

- Pitres :

Stade René Vigor : NNI : 274580102 + 274580103 + 274580104

Arrive à échéance le 10.01.2024

- La visite a été faite des modifications doivent être réalisées avant une nouvelle visite
- Le terrain 4 n'est plus existant
 - Un courrier va être fait à la mairie

- St Sébastien de Morsent :

Stade Jacques Simon (éclairage) : NNI : 276029902

Est arrivé à échéance le 14.04.2018

- Il faut relancer la mairie pour faire la visite

Gymnase Pierre de Coubertin

Est arrivé à échéance le 22.07.2023

- Une visite doit être programmée

- Ménilles :

Stade Pacy Ménilles : NNI : 273970102 + 273970102

Arrive à échéance le 20.06.2024

- Evreux

Stade Mathieu Bodmer (éclairage) : NNI : 272290201– Fait le 23 Juillet 2024 – envoyé à la LFN

Visites des terrains et des gymnases

Le tableau sera réalisé en début de saison 2024/2025 avec la nouvelle CDTIS.

ETABLISSEMENT DES DOSSIERS DE CLASSEMENT

Il est demandé que les dossiers de classement soient faits dans les **7 jours** suivant la visite si toutes les pièces sont présentes.

Procédure pour avoir accès aux documents de classement de terrains et de gymnases sur le site de la FFF :

- La Fédération
- Les Règlements et formulaires
- Les Terrains et Installations Sportives

Descendre avec la molette et cliquer sur le document choisi.

QUESTIONS DIVERSES

Patrick LEBRET

Annonce qu'il va quitter ses fonctions à la commission CDTIS à la fin de cette mandature après 16 années très enrichissantes au sein de cette commission et qui lui a permis de rencontrer et de côtoyer des personnes exceptionnelles.

3 autres membres (Pierre MORICEAU, Roland CANTAIS, Christophe OLIVIER) arrêtent leurs fonctions à la CDTIS.

Marc ROUTIER

Toutes les commissions du DEF sont nommées jusqu'au 31 décembre 2024 et les nouvelles commissions débutent leurs fonctions le 1^{er} janvier 2025, avec pour axe prioritaire de féminiser toutes les commissions du DEF en accueillant au moins 2 femmes par commission du DEF.

La manière de fonctionnement de la CDTIS est correcte avec le FAFA inclus et STADIUM comme support. Il annonce que des personnes ont été contactées pour rejoindre la CDTIS de façon à se former en vue de la prochaine mandature.

Il faut envoyer à tous les membres de la commission, le PV après l'avoir publié sur le site.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 13 h 00 et souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à tous et à leurs familles.

Prochaine REUNION CRTIS de la LFN aura lieu Le LUNDI 10 DECEMBRE 2024

La prochaine réunion de la CDTIS aura lieu :

Le MERCREDI 15 JANVIER 2025 au siège du DEF à 10 h 00 avec l'élection du nouveau bureau pour la mandature 2025 - 2028

Le Président
Patrick LEBRET



Le Secrétaire de séance
Pierre MORICEAU

